



Syndicat de l'environnement,  
la forêt et l'agriculture

# Comité social et économique central (CSEC) de l'ONF Réunion du 15 février 2023

## Compte rendu

Un CSE central s'est déroulé le 15 février sous la présidence du Directeur général adjoint, Olivier Rousset, en l'absence de la Directrice générale souffrante. Plusieurs points qui n'avaient pu être abordé lors du CSEC de décembre y étaient notamment repris.

### Elections professionnelles 2023

La négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP), alors qu'elle a été très tardivement lancée, a été suspendue à la suite d'une incertitude soulevée par les organisations syndicales quant aux impératifs légaux du déroulé du processus d'organisation des élections. Il apparaît en effet que la mise en place du vote électronique aurait dû faire l'objet d'une négociation d'accord en amont de la négociation du PAP.

Le Directeur des ressources humaines a donc interrogé la DREETS (inspection du travail) afin de clarifier le cadre et la chronologie qu'impose la loi. La poursuite des négociations se fera selon les recommandations de la DREETS.

EFA-CGC a de nouveau dénoncé la précipitation dans laquelle sont organisées ces élections. Un bilan du premier mandat de l'instance CSE était aussi indispensable pour identifier les points d'amélioration possibles. EFA-CGC avait demandé une révision de l'accord dialogue social qui cadre le fonctionnement de l'instance en amont du PAP. La Direction n'a pas répondu à cette demande.

De nombreux éléments qui s'ajoutent à cette situation, tels l'absence d'une partie de l'électorat à la date prévue du scrutin, ont incité les organisations syndicales à demander le report de la date des élections afin que le scrutin se déroule dans les meilleures conditions possibles. Seule l'alliance CFTC / Synergies-FO bloque un report du scrutin pour des raisons qui lui sont propres mais néanmoins en opposition avec la défense des intérêts des salariés.

### Comptabilité analytique et restitution expertise situation économique et financière

Le cabinet Syndex, mandaté par le CSEC, a complété le rapport d'expertise sur la situation économique et financière de l'ONF pour 2021, présenté lors de la séance de décembre dernier. Ce rapport s'enrichit du volet comptabilité analytique qui a été communiqué aux experts après

validation de la méthode par la commission financière du Conseil d'administration, la FNCOFOR et toutes les instances concernées.

La nouvelle comptabilité analytique permet de répondre aux questions des partenaires de l'ONF (FNCOFOR). Elle donne une visibilité sur les opérations, aide le pilotage de l'activité et permet de mobiliser les personnels en fonction de cette activité. Pour autant, elle ne règle pas la question des ressources ni celle du schéma d'emploi.

Parmi d'autres informations, la compta analytique fait apparaître pour 2021 un déficit de 8,8 M€ en résultat net sur l'activité forêts communales. Ces données seront prochainement portées à connaissance des COFOR.

## Présentation de la stratégie de recrutement

La Direction des ressources humaine a présenté sa stratégie de recrutement visant à attirer les nouvelles compétences et fidéliser les talents. Elle repose sur la mise en place d'une page carrière sur le site internet de l'ONF, un logiciel « d'embarquement » des nouvelles recrues et le développement de la « marque employeur ».

La crainte est forte que ces outils ne constituent qu'un packaging qui se veut séduisant mais qui suscitera principalement déception et frustration pour les nouveaux personnels découvrant l'envers du décor.

Pour EFA-CGC, l'attractivité et la fidélisation reposent essentiellement sur une véritable politique salariale, de réelles perspectives de promotion et d'évolution. L'accueil des nouveaux arrivants à l'aide d'un logiciel nous laisse septique alors que c'est bien la dimension humaine qui doit prévaloir. Par ailleurs, cette stratégie fortement dirigée vers la « génération Z » ne doit pas conduire l'ONF à recruter principalement dans une tranche d'âge qui déséquilibrerait la pyramide des âges et négligerait l'expertise des candidats plus expérimentés.

## Présentation de la situation de l'emploi

L'effectifs moyen de 2022 était de 7725 ETPT, soit 72 ETPT sous le plafond d'emploi. Cet écart nous est expliqué par la vacance frictionnelle.

L'effectif au 31 décembre était de 7555 ETPT soit 5 ETPT sous le plafond d'emploi. La saturation du plafond d'emploi est en progression par rapport à 2021 ou l'écart était d'une trentaine d'ETPT.

Les effectifs 2023 devraient être plus facile à maintenir avec cet écart moindre.

Pour EFA-CGC, ces chiffres ne doivent cependant pas masquer le manque d'effectif récurrent de notre établissement, qui normalise les surcharges de travail et entretient les situations de mal-être et de souffrance.

## Présentation du bilan des LDG 2021

En 2021, 815 postes ont été mis en appel et ont recueilli 993 candidatures internes. Un total de 636 postes a été pourvu dont 366 en interne.

La durée moyenne de vacances des postes est en légère réduction à 4 mois et 18 jours. Cette tendance est présentée comme devant se poursuivre avec la multiplication des mises en appel au fil

de l'eau. Cette multiplication n'est pas sans poser des difficultés aux candidats qui peinent à s'y retrouver et pour les services RH qui peinent à en assurer la gestion.

## Points divers :

### **Prime de vie chère exceptionnelle dans les DOM :**

Après concertation avec les OS et en réponse aux conditions particulières d'inflation dans les DOM sur l'année 2022, une prime de vie chère de 300€ a été accordés par la Directrice générale à tous les salariés des DOM. Elle sera versée sur la paye du mois de mars.

### **Migration des données vers OneDrive :**

Le Direction des services informatiques a décidé et mis en place le déploiement de OneDrive qui opère une synchronisation des données présentes sur tous les ordinateurs ONF vers les serveurs externe (cloud) OneDrive.

EFA-CFC dénonce que cette opération ait été menée sans information préalable des personnels, ni consultation des instances, ni même des services informatiques locaux. Une des conséquences de cette synchronisation est en effet la copie de potentielles données personnels présentes sur les ordinateurs professionnels vers des serveurs étranger non soumis à aux lois européennes mais américaines, sans que les personnels n'en ai été clairement informés.